

# Règlement intérieur

Le petit château du Villard n'est pas un lieu librement ouvert au public. Valérie et Wilfried vous accueillent chez eux. Il y a peut-être aussi d'autres voyageurs sous le même toit. C'est pourquoi nous vous invitons à profiter de tous les lieux de vie mis à votre disposition dans la convivialité et le respect de l'intimité de chacun. Pour le confort et la tranquillité de tous, nous regrettons de ne pas pouvoir accueillir les animaux.

## Les arrivées :

Afin de pouvoir vous recevoir dans les meilleures conditions possibles, votre accueil sera fait à partir de 17h le jour de votre arrivée et jusqu'à 19h. Les arrivées tardives ou au contraire précoces, par exemple, pour déposer les bagages afin de pouvoir visiter le voisinage, feront l'objet d'une entente au préalable.

## Les départs :

Le dernier jour, les départs se font au plus tard à 11H00. Nous ne sommes pas des professionnels de l'hôtellerie, nous devons pouvoir disposer du temps nécessaire pour offrir aux personnes qui arrivent ensuite le logement le plus accueillant possible.

## Les petits déjeuners :

Les petits déjeuners sont servis dans la salle à manger commune, entre 8h00 et 10h00.

## La table d'hôte :

Si vous souhaitez dîner le soir, n'oubliez pas de nous l'indiquer au moment de votre réservation, ou de nous le signaler au plus tard 24h à l'avance.

## Les chambres :

Les chambres ne sont pas prévues pour y faire la lessive ou prendre les repas... , le son doit être modéré à partir de 22 heures. Les visiteurs peuvent accéder au Wifi gratuitement. Le téléchargement illégal est interdit. S'il est de tradition que les visiteurs rangent literie, effets et vêtements, leurs hôtes effectuent chaque jour un passage de propreté notamment pour vider les poubelles et renouveler le linge si cela s'avère nécessaire. Les grosses souillures seront à la charge du client. Les objets de valeur (bijoux, appareils multimédia, moyens divers de paiement, etc.) ne doivent pas être laissés dans les chambres ou dans les véhicules en stationnement, les hôtes déclinant toutes responsabilités en cas de disparition de ces objets.

## Dispositions générales :

En respect du décret N°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif. La totalité de l'établissement, chambres comprises est donc non fumeur.

Dans le cadre de la protection des mineurs, la vente d'alcool est interdite aux moins de 18 ans même accompagnés de leurs parents.

Nous prions nos hôtes de présenter une tenue décente en toute occasion, et d'être habillés et chaussés lors des déplacements dans les parties communes.

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour, à déclarer et assumer financièrement, toutes dégradations éventuelles dont il pourrait être responsable.

Les enfants évoluant au sein de la propriété sont sous l'unique responsabilité de leurs parents.

La cuisine n'est pas laissée à la libre disposition des hôtes.

Vols et accidents : le propriétaire décline toutes responsabilités en cas de vol ou de dommage corporel survenu dans la propriété.

Des mesures simples et peu contraignantes peuvent faire beaucoup.

Nous comptons donc sur votre collaboration pour :

- Éviter de laisser les lumières inutilement allumées
- Ne pas laisser couler l'eau et modérer le débit lors des douches,
- Faire preuve de bon sens comme vous le faites chez vous, car ici vous serez accueillis comme chez vous.

Le fait de réserver une nuit au petit château du Villard vous fait accepter en tous points ce règlement intérieur.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration et vous souhaitons un agréable séjour.